



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

LES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES SALUENT LE NOUVEAU PLAN *CHANTIERS CANADA*

OTTAWA, ON, 13 février 2014 – L'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC) a salué aujourd'hui le nouveau plan *Chantiers Canada* et a félicité le gouvernement fédéral de son engagement à améliorer la compétitivité économique du pays en le dotant d'infrastructures de classe mondiale.

Installations de calibre mondial, les 18 administrations portuaires canadiennes (APC) manutentionnent collectivement plus de 60 p. 100 des marchandises transportées par voie d'eau au Canada. La présidente de l'AAPC, Wendy Zatylny, se réjouit de l'inclusion de « l'Infrastructure portuaire » comme catégorie admissible en vertu du Fonds d'infrastructures nationales. « Les APC évoluent dans une industrie des plus mobile, dynamique et concurrentielle qui exige une amélioration constante de la capacité et de la productivité portuaires. Elles ont beaucoup investi, en argent et en matière grise, afin de demeurer à l'avant-garde de la compétitivité mondiale, mais il reste encore beaucoup à faire », a expliqué M^{me} Zatylny. D'après une étude menée récemment par l'AAPC et Transports Canada, il existe un déficit de 5,8 milliards de dollars dans les fonds requis pour appuyer les projets d'infrastructures portuaires. Les APC s'efforcent de combler cet écart par le biais de P3, mais les fonds fédéraux représentent un élément essentiel de ces ententes, car ils aident à réunir des fonds supplémentaires ailleurs.

Les retombées peuvent être considérables : selon l'étude récente de l'OCDE intitulée « *La compétitivité des villes portuaires* », une tonne de débit portuaire apporte en moyenne 100 dollars de valeur économique ajoutée, et une augmentation d'un million de tonnes de débit portuaire est liée à 300 emplois de plus dans la région portuaire. « Bref, les ports aident à créer des emplois et le financement mis à leur disposition grâce au nouveau plan *Chantiers Canada* leur permettra de conserver leur calibre

mondial, de créer plus d'emplois et de favoriser la croissance économique de leurs collectivités », a ajouté M^{me} Zatylny.

Créée en 1958, l'Association des administrations portuaires canadiennes regroupe les ports, les havres et les intérêts maritimes connexes en un seul organisme national. Elle représente toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime, et elle sert de principale association pour la défense des intérêts et le progrès de l'industrie portuaire canadienne. Les membres de l'AAPC manutentionnent au-delà de 162 milliards de dollars en marchandises par année et ils génèrent plus de 250 000 emplois directs et indirects. Leur apport à l'économie locale, régionale et nationale du Canada est considérable.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Wendy Zatylny
Présidente
Association des administrations portuaires canadiennes
Tél. : (613) 407-6022
AAPC-ports.net